

La g@zette

du Valbonnais

N° 74 – Février 2014

La restauration de l'église (1899- 1900)



L'église actuelle de Valbonnais, sous le patronage de Saint Pierre, vers 1930 (carte postale)

Au cours de son histoire, le bourg de Valbonnais a connu trois églises :

- La primitive église dédiée à Saint Arey, sise à une époque lointaine, dans le quartier de la Chièse, à l'est du village.
- L'église prieurale des moines de Cluny, devenue paroissiale, dans le quartier de Nicolos (le bas)
- L'église actuelle, construite sous le Second Empire.

Dans « L'insolite et images fortes du passé » paru en 1989, René Reymond nous présente un touriste anonyme, visitant Valbonnais en 1835. Celui-ci remarque la position dominante de la vieille église des Nicoloux « *presque une ruine à laquelle plusieurs grossiers appendices ôtent tout caractère* » et l'originalité de son clocher qui « *surplombe de manière à rappeler les tours penchées de Pise et de Bologne* ». Le voyageur de la Monarchie de Juillet, tout en se délectant de ce tableau pittoresque, écrivait : « *Il est évident que ce n'est pas à un tour de force de l'architecte mais à l'affaissement du sol qu'il doit cette inclinaison extraordinaire ; on s'étonne cependant que, fondé sur un terrain peu solide, il ait pu se maintenir jusqu'à présent dans cette position...* ». Devant ce chef d'œuvre en péril, la construction d'une nouvelle église s'imposait.

Dans les « Alleman de Valbonnais » paru en 1939, à la page 143, Charles Freynet note que l'église actuelle a été construite de 1865 à 1867. René Reymond dans « Enigmes curiosités singularités » à la page 182 précise que « *L'église actuelle de Valbonnais fut consacrée le 17 août 1865 par Mgr Ginoulhiac* », l'évêque de Grenoble qui, dix ans auparavant, avait confirmé l'authenticité de l'apparition de Notre Dame de la Salette. Selon quelques indices probants, le projet de cette édification a été réalisé sur les années 1867 et 1868. J'ai retrouvé deux lettres de l'architecte Eugène Péronnet adressées au maire de Valbonnais :

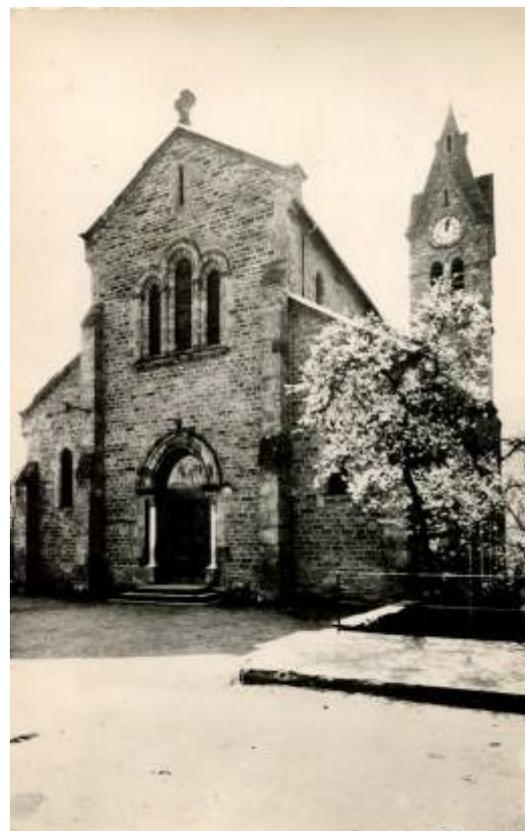
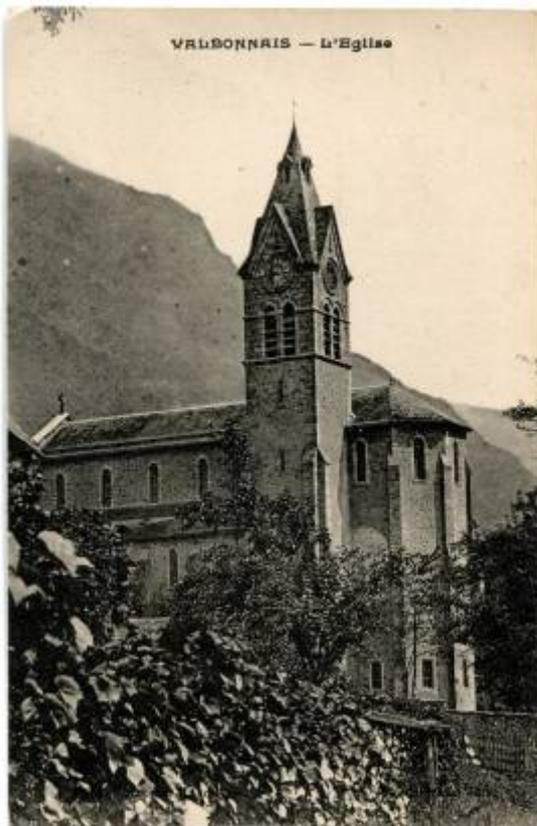
- La première lettre est datée du 9 décembre 1867. Pour répondre aux besoins de la commune (1234 habitants lors du recensement de 1866), l'architecte Péronnet explique au maire que « *le meilleur moyen d'agrandir l'Eglise de Valbonnais [...] serait d'augmenter toutes les dimensions proportionnellement à l'agrandissement demandé* », pour faire des économies « *de supprimer la pierre de taille partout où elle n'est pas indispensable* » et pour le clocher « *de tenir basse la flèche de Valbonnais* ». Il vante au passage sa grande expérience : « *j'en suis à ma cinquante cinquième église...* ».
- La seconde lettre est datée du 15 janvier 1868, sans doute après la réponse du Maire. « *Ainsi qu'il a été convenu, j'ai dressé un nouveau projet pour la construction de l'Eglise de votre commune* ». Les travaux sont estimés à 53 000 francs. « *Il me reste encore à faire dessiner les plans et transcrire le devis* » écrit l'architecte, espérant que « *ce projet ait plus de chance d'être accepté que le précédant* ». Si l'on en croit ces documents, les travaux d'érection de l'église de Valbonnais ont eu lieu au cours de l'année 1868, contrairement à ce qui a été écrit par Ch. Freynet et recopié dans d'autres ouvrages.

J'ai souvent salué la sagesse de nos anciens, conscients des dangers de nos pays montagnards, se transmettant la mémoire, génération après génération, des épisodes dramatiques de notre histoire locale, des accidents, des lavanches ou des ravages. A Valbonnais, la dénomination du « chemin de la ruine » ne procédait pas de peurs imaginaires. La vieille église du Prieuré était bâtie sur un sol instable. En sachant qu'un chat ne peut être dupé qu'une seule fois en sa

vie, je pensais qu'il était armé d'une défiance instinctive pour le restant de ses jours ! Hélas, à Valbonnais, le chat peut parfois rester sourd ... Alors qu'on construisait une nouvelle cure, à côté de l'église Saint Pierre (1897/ 1899), les exigences de sécurité conduisirent à restaurer cette église au bout de trois décennies seulement : le sol en pente était mouvant !

Le 16 avril 1899, le conseil de fabrique de Valbonnais, après autorisation spéciale de l'évêque de Grenoble, s'est réuni en séance extraordinaire, dans le but de délibérer au sujet des grosses réparations à exécuter à l'église de Valbonnais. Etaient présents : Froment Albert, curé, Blanc Henri, maire, Brunet Maurice, Champollion Joseph, Dussert Nestor, Galvin Désiré, Garcin Joseph. Suite au rapport de M. Rivoire, architecte, le conseil de fabrique considère que « *les réparations importantes à exécuter à l'Eglise deviennent de plus en plus urgentes surtout à cause des nombreuses lézardes qui se sont produites après la construction (NDLR : 1867/1868) et qui augmentent d'année en année* ». Les pères Chartreux ont promis une somme de trois mille francs, la commune et la fabrique, mille francs. Une subvention de 2000 francs est demandée à l'Etat.

Le 18 mars 1898, Henri Rivoire, l'architecte grenoblois écrit dans son projet de restauration : « *L'église de Valbonnais [...] est bâtie sur un sol très en pente. Les fouilles faites actuellement pour le presbytère ont découvert un sol mouvant. Il n'est pas étonnant dans ses conditions que des lézardes se soient montrées. Toute la partie absidale, clocher et sacristie compris, ont tassé fortement, produisant des déchirures vers la dernière travée de la nef. Dans le sens transversal, un mouvement s'est également produit, laissant un vide sensible entre le dallage et les murs et brisant les voûtes. Des lézardes se montrent aussi à la façade principale* ». Les charpentes sont en bon état, les ardoises sont, à quelques exceptions, « *pourries et à remplacer ; le lattis est bon* ».



Face à la plaine, le fronton sud du clocher n'a pas de cadran de l'horloge. Une énigme !

Dans ce projet, on note l'établissement de chaînages, de chéneaux en zinc, la reprise des lézardes, pour les petites toitures, des ardoises du Désert fixées par deux clous, le reste en ardoises d'Angers, format anglais, avec crochets de fer galvanisés, se recouvrant aux 2/3.

Le 25 janvier 1899, ce même architecte qui a dirigé la construction du presbytère, repousse l'idée des inspecteurs diocésains d'établir des contreforts à l'église. Ces travaux seraient selon lui trop onéreux et trop dangereux « *vu surtout le terrain mouvant qu'on trouve* ». En construisant la cure, il a observé « *les grandes difficultés qu'a eues l'entrepreneur pour creuser ses fondations tout en mettant des étrillons et des plateaux partout pour retenir les terres* ». On apprend que « *Les fouilles faites pour le presbytère qui s'est construit à côté de l'église ont été de 4 m de profondeur [...] alors qu' à l'église on n'est certainement pas allé à plus de 3 m* ». Pour établir des contreforts destinés à retenir la poussée des voûtes, il eût fallu les fonder sur gravier ou terrain non compressible, à une profondeur de 6 m !

Le 28 mai 1899, le conseil municipal (Prat, Bernard Brunet, Bernard Girin, Brunet, Joubert, Berthier, Siaux, Jacquet, Gaillard, Buis et Melmoux) se réunit sous la présidence de son maire Henri Blanc et alloue une somme de 600 francs à la Fabrique pour ces réparations urgentes, considérant notamment que « *la toiture est en grande partie en mauvais état, ainsi que la flèche du clocher* » en précisant que « *cette restauration devra rester entièrement à la charge de la Fabrique, la commune entendant n'engager sa responsabilité en aucune manière* ».

Le 3 août 1899, la Préfecture de l'Isère note que « *L'Eglise de Valbonnais bien que peu ancienne (NDLR : 32 ans) a été bâtie sur un terrain mouvant* » en ne respectant pas les règles de stabilité. Le projet de consolidations au moyen de chaînage et son aspect fâcheux est soumis au Conseil des bâtiments civils : celui-ci n'empêcherait pas à la grande voûte de la nef de pousser au vide.

Le 18 novembre 1897, le comité des Inspecteurs Généraux des Edifices Diocésains et Paroissiaux écrit que « *l'Eglise est construite sur un sol en pente remblayé, le remblai glisse du côté du vide ; ces glissements provoquent des tassements qui se manifestent par des déchirures et lézardes inquiétantes dans les voûtes et les murs* » et propose à nouveau des « *contreforts bien fondés partant du niveau du sol de la nef et disposés judicieusement en tenant compte des efforts variables de la poussées des terres* ». Le 3 mars 1900, le Comité persiste : « *des tirants ou chaînages seraient impuissants à arrêter le mouvement du terrain* ».

Le 6 avril 1900, dans un nouveau devis de 7000 francs, intégrant le vœu des Inspecteurs généraux (demande de contreforts pour le glissements de terrain et des chaînages pour la poussée de la voûte), l'architecte Rivoire a supprimé tout ce qui pouvait être ajourné.

Le 12 juin 1900, le ministère de l'Intérieur et des cultes alloue à notre commune un secours de 2400 francs.

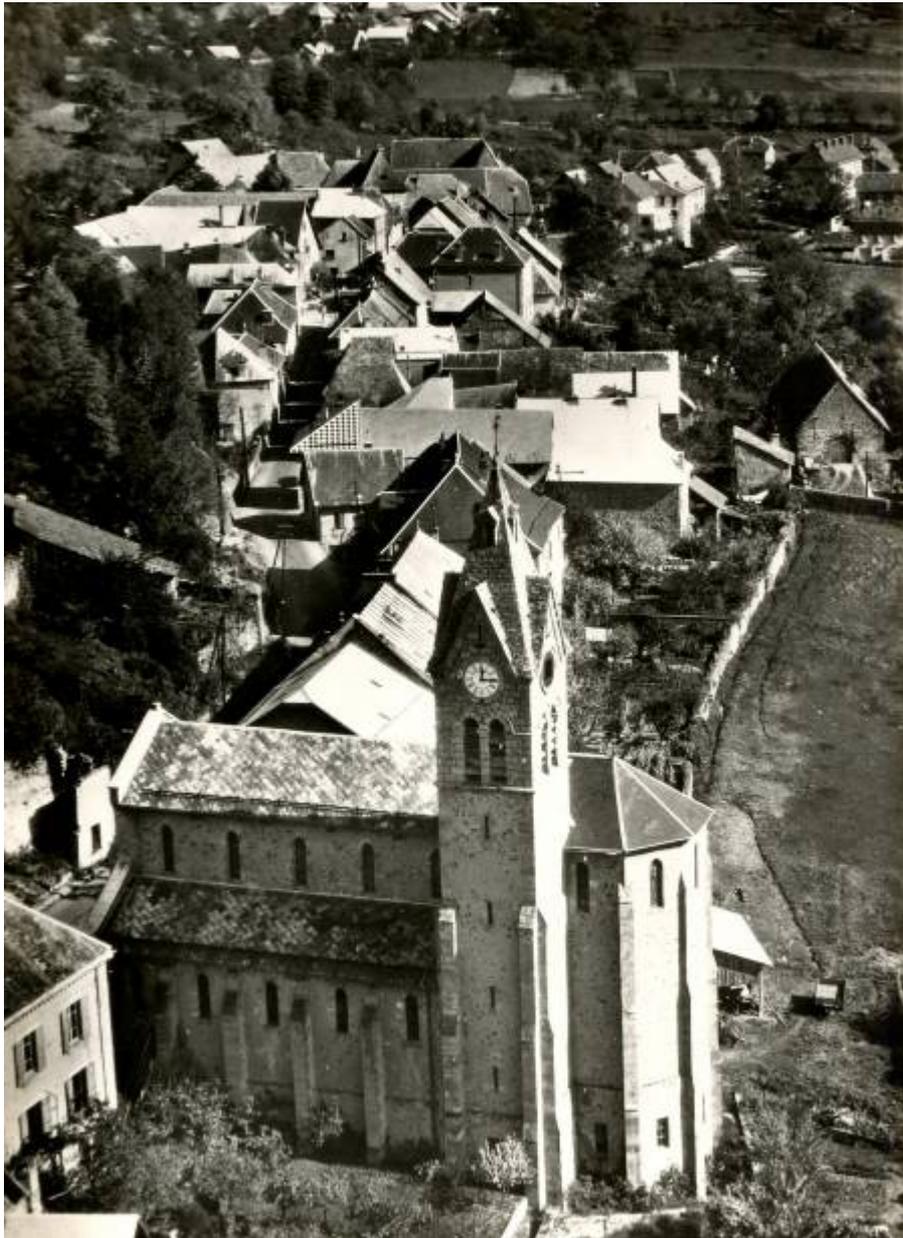
Le 11 juillet 1900, le conseil de Fabrique se réunit en la salle de Mairie pour procéder à l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux : l'entrepreneur Daniel Fossati d'Entraigues est adjudicataire des travaux, avec un rabais de 1 % (6407.64 – 64.07 = 6343.57 F).

Le 29 septembre 1900, Daniel Fossati entrepreneur à Entraigues et François Sauze charpentier à Valbonnais conviennent que « *M. Sauze s'engage à exécuter les travaux des toitures de l'église de Valbonnais selon les indications et prix du devis moyennant les conditions suivantes* ». Quatre francs cinquante le m² prix net pour les ardoises du Désert, quatre francs, pour celles d'Ornon. Sur ce dernier prix M. Sauze consent un rabais de 11 % ! « *Les ardoises déjà arrivées sur le chantier sont refusées à M. Fossati. La couverture en ardoises d'Ornon se fera avant l'hiver sauf une partie autour du clocher. La couverture en ardoise du Désert se fera dès que ces ardoises seront arrivées.* ». Le 11 octobre 1900, Jean-Pierre Nicolas Charles, huissier de justice près le tribunal civil de Grenoble, résidant à

Valbonnais signifie cette cession et ce sous-traité (acte sous seing privé du 29 septembre 1900 enregistré à La Mure, entre Fossati et Sauze) à Joseph Champollion, président de la Fabrique et son trésorier Joseph Garcin.

M. Brunet effectuera lui les travaux de chaînages et les zingueries.

Le 30 juin 1901, le conseil municipal valide le procès-verbal de la réception définitive des travaux exécutés à l'église de Valbonnais et « *supplie, monsieur Le Préfet, de vouloir bien faire opérer entre les mains de M. Le Receveur Municipal le versement du montant de la subvention allouée par l'Etat* ». Autour du Maire, Henri Blanc, siégeaient : Prat, Bernard-Brunet, Freynet, Gaillard, Buis, Joubert, Berthier, Brunet, Siaux et Melmoux. Un seul absent : M. Jacquet.



L'église Saint Pierre de Valbonnais (carte postale des années 50/55)



Réveillonnons-nous ? Réveillons-nous !



Adèle, le président n'a pas l'air d'être dans son assiette !



ABBA

Tennis Club de Valbonnais

à Valbonnais, le carré magique a + de succès que notre palindrome !

Quelques images du temps passé ... au tennis



Au 1^{er} rang : Thomas, Amélie, Elise, Mélanie, Kévin, Benjamin, Paul, lors du tournoi d'août 2002...



Adieu Hervé ! Nous avons passé avec toi de bons moments au tennis, comme en ce jour de remise des coupes, à l'issue du tournoi d'été, du 5 au 15 août 1995, marrainé par les commerçantes de Valbonnais.